



OPTIROAD

► TRANSPORT • LOGISTIQUE ◀

CHARTRE ETHIQUE

OPTIROAD

► TRANSPORT • LOGISTIQUE ◀



www.opti-road.fr

Sarl au capital de 50.000€ • Siren : 504 137 126 000 18 • TVA : FR 00 504 137 126 • APE : 5229 B

LE MOT DU PRÉSIDENT

OPTIROAD s'est construit autour de valeurs fortes qui nous guident depuis l'origine de l'entreprise en 2008. Ces valeurs ont façonné notre culture et nous ont permis d'asseoir notre réputation dans nos métiers.

OPTIROAD exerce ses activités dans le respect de ses quatre valeurs « Enthousiasme, Respect, Rigueur, Performance » et de règles d'éthique auxquelles je suis fermement attaché.

Compte tenu de l'évolution de notre société et des nouvelles orientations en matière de responsabilité sociale, environnementale et sociétale des entreprises, OPTIROAD a estimé qu'il était désormais nécessaire de rassembler dans une charte les engagements, les exigences et les règles de conduite qui doivent unir les salariés de l'entreprise dans leurs actions au quotidien.

Afin que chacun mène sa mission, partout en Europe, dans un même esprit et avec les mêmes exigences, cette charte pose les règles de conduite que chaque salarié doit adopter pour garantir le respect des réglementations et des principes fondamentaux de l'entreprise.

Cette charte définit également le mode des relations que nous souhaitons entretenir dans l'entreprise pour assurer une bonne cohésion interne et une relation durable avec nos clients, nos fournisseurs et les autres parties prenantes.

Notre ambition est que cette charte contribue à la pérennité des valeurs de l'entreprise et à la croissance durable de celle-ci.

Elle s'adresse à chaque salarié, où qu'il se trouve et quelle que soit sa fonction dans l'organisation.

Le partage des valeurs et des engagements d'OPTIROAD doit, en permanence et en tout lieu, inspirer et guider l'action quotidienne de chaque salarié de notre entreprise.

Je sais que je peux compter sur vous pour vous l'approprier et la faire vivre jour après jour, dans une perspective de croissance durable et profitable à tous.

Merci à chacun d'entre vous pour cet engagement.

SOMMAIRE

1) A QUI S'APPLIQUE CETTE CHARTE ?	4
1.1) Comment utiliser cette Charte ?	4
1.2) Qui contacter pour une question sur la Charte ?	4
1.3) Quelles sanctions pour non-respect ?	4
2) MISSION, VALEURS, VISION	4
1.1) La mission d'OPTIROADr	4
1.2) Les valeurs d'OPTIROAD	5
1.3) La vision d'OPTIROAD	5
3) NOS ENGAGEMENTS EN TANT QU'EMPLOYEUR RESPONSABLE	5
1.1) Santé, hygiène et sécurité	5
1.2) Diversité et Egalité des chances	5
1.3) Harcèlement moral et sexuel	6
1.4) Maintenir les emplois	6
1.5) Relation avec les Instances de Représentation du Personnel	6
4) NOS ENGAGEMENTS EN TANT QU'EMPLOYEUR INTEGRE	6
1.1) Relations avec les parties prenantes	6
Confidentialité	6
Respect de la vie privée et des données personnelles	7
Représentation sociale de nos collaborateurs	7
1.2) Nos pratiques commerciales	7
Cadeaux, invitations et corruption	7
Concurrence	7
Fiscalité et fraude	7
Conflit d'intérêt	8
1.3) Respect des partenaires	8
Choix et traitement des fournisseurs	8
Relation avec nos clients	8
Sécurité et qualité de nos services	8
5) NOS ENGAGEMENTS EN TANT QU'ACTEUR SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	8
1.1) Respect de l'environnement	8

1) A QUI S'APPLIQUE CETTE CHARTE ?

Cette Charte Éthique s'applique à tous les collaborateurs de la société OPTIROAD.

Les cadres ont un devoir d'exemplarité et la responsabilité de promouvoir les valeurs de l'entreprise en respectant les engagements de cette charte.

Les principes détaillés dans cette charte éthique ne sont pas exhaustifs mais, associés au sens des responsabilités de nos salariés et à leur engagement personnel et continu, ils établissent les règles essentielles d'intégrité et de comportement applicables dans leur travail.

Ces règles ne se substituent pas aux lois et règlements en vigueur dans les pays où chacun exerce ses activités mais ont vocation à les compléter.

1.1) Comment utiliser cette Charte ?

Notre Charte Éthique fixe les standards de la société. Chaque collaborateur doit faire preuve de vigilance, de réflexion, de bon sens et de jugement.

Lisez la Charte dans son intégralité pour savoir quelles sont les attentes et les standards OPTIROAD en matière d'éthique puis gardez-la auprès de vous pour vous y référer en cas de doute.

1.2) Qui contacter pour une question sur la Charte ?

En cas de préoccupation, de doute ou de question concernant certaines pratiques, vous pouvez en faire part à votre supérieur hiérarchique, ou envoyer un e-mail à l'adresse dédiée suivante : cds@optiroad.fr.

Vous aurez un retour dans les plus brefs délais.

1.3) Quelles sanctions pour non-respect ?

Des agissements contraires aux principes de la Charte Éthique peuvent entraîner des préjudices économiques, d'image, et de réputation pour la société. Nous veillerons à ce que tout comportement inadapté soit examiné en détail et que les mesures appropriées soient prises.

2) MISSION, VALEURS, VISION

1.1) La mission d'OPTIROAD

Notre mission est d'accompagner nos clients pour transporter et entreposer leurs marchandises en toute sécurité. Ainsi, nous contribuons aux chaînes d'approvisionnement (du producteur au consommateur) qui permettent aux citoyens d'accéder aux biens de consommation.

1.2) *Les valeurs d'OPTIROAD*

Nos valeurs partagées sont fondées sur :

- Le respect de l'Humain
- Le respect de nos engagements
- Le respect des trois piliers du développement durable :
 - o L'honnêteté
 - o L'équité
 - o La solidarité

1.3) *La vision d'OPTIROAD*

Dans les années à venir, nous poursuivrons notre développement cohérent et mesuré, tout en conservant notre indépendance. Notre démarche RSE sera assumée, vécue et reconnue par l'ensemble des parties prenantes

3) NOS ENGAGEMENTS EN TANT QU'EMPLOYEUR RESPONSABLE

1.1) *Santé, hygiène et sécurité*

Maintenir un environnement de travail qui protège la santé et la sécurité de l'ensemble de ses salariés est une priorité pour OPTIROAD, dont l'objectif est de fournir un niveau de sécurité au travail qui soit dans le respect des réglementations et en conformité avec les risques auxquels ses salariés pourraient être exposés, sur tous ses sites d'exploitation.

L'entreprise s'engage à tout mettre en œuvre pour offrir un environnement de travail sain, sûr et sans risque pour ses collaborateurs et autrui.

Chaque salarié a l'obligation de respecter les procédures en vigueur, les consignes de sécurité et de déployer ses meilleurs efforts pour éviter toute situation à risque dans l'exercice de ses fonctions.

1.2) *Diversité et Egalité des chances*

La société OPTIROAD soutient et promeut la diversité sous toutes ses formes à travers ses politiques, ses pratiques ainsi que ses engagements. La diversité ne peut qu'être source d'innovation et de changement positif au sein d'une entreprise.

Ces principes s'appliquent non seulement au moment de l'embauche mais également aux décisions concernant la formation, la promotion, le maintien dans l'emploi et les conditions de travail en général. Le processus de recrutement se fonde exclusivement sur les qualifications et les compétences du candidat.

L'égalité des chances est devenue un enjeu crucial, aussi bien sur le plan économique que dans la vie quotidienne. OPTIROAD s'engage à veiller au respect de ce principe d'égalité sous toutes ses formes dans l'exercice ses activités.

Les salariés de OPTIROAD sont tenus de respecter les lois, réglementations et ces principes d'action et de comportement.

OPTIROAD garantit à ses Collaborateurs et à ses parties prenantes un environnement de travail qui exclut toute discrimination fondée notamment sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou la religion, la qualité de représentant du personnel, l'exercice d'un mandat syndical, les opinions politiques, le handicap, l'âge et tous autres comportements physiques, verbaux ou visuels offensants. OPTIROAD entend traiter tous ses Collaborateurs avec respect et équité et promouvoir l'égalité des chances dans tous les aspects de l'emploi.

OPTIROAD n'a recours à aucune forme de travail forcé. En conformité avec les conventions internationales, il s'interdit le travail des enfants.

1.3) Harcèlement moral et sexuel

Le harcèlement se manifeste par des agissements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte aux droits du salarié et à sa dignité. Tout être humain doit être traité avec respect. Aucun comportement de harcèlement, physique ou moral, ne sera toléré par la société.

1.4) Maintenir les emplois

Dans ses décisions, la direction vise le développement et le maintien des emplois. En cas de difficultés économiques, le maximum sera mis en place pour éviter les licenciements. Ils sont une solution de dernier recours. Si toutefois nous y sommes contraints, nous nous efforçons de trouver des solutions de reclassement et d'accompagnement pour chaque personne concernée.

1.5) Relation avec les Instances de Représentation du Personnel

Un PV de carence à été établi à la suite de la non présentation de candidats début 2023.

4) NOS ENGAGEMENTS EN TANT QU'EMPLOYEUR INTEGRE

1.1) Relations avec les parties prenantes

Confidentialité

L'information est un bien précieux. Divulguer des informations internes relatives à l'entreprise peut lui porter préjudice. Nous avons donc le devoir de protéger ces

informations ainsi que celles de nos partenaires commerciaux. Cette règle s'applique à toutes les données confidentielles, consommateurs, clients et fournisseurs aussi bien celles sous format papier qu'électronique.

Respect de la vie privée et des données personnelles

Nous avons tous droit au respect de notre vie privée. OPTIROAD s'engage donc, en conformité avec le Règlement Général de la Protection des Données, à respecter les données personnelles de l'ensemble de ses collaborateurs et de ses parties prenantes. Nous conserverons uniquement les données relatives et nécessaires à l'activité. Aussi, nous nous assurerons de ne transmettre de telles informations, en interne, qu'aux seules personnes habilitées et qui ont un besoin légitime d'en avoir connaissance.

Représentation sociale de nos collaborateurs

Chaque collaborateur, dans le cadre de ses missions, représente l'image et les valeurs de notre entreprise. Il est donc impératif que celui-ci se comporte de manière exemplaire, afin d'en véhiculer une image positive.

1.2) Nos pratiques commerciales

Cadeaux, invitations et corruption

L'échange de cadeaux, d'invitations ou d'avantages quelconques lors d'un processus commercial peut générer des conflits d'intérêts. Il est donc fortement conseillé, lorsque vous recevez ou offrez un cadeau, d'agir en transparence totale vis-à-vis de votre hiérarchie ainsi que de vous interroger sur la façon dont cela pourrait être perçu publiquement.

Concurrence

Nous respectons toutes les parties prenantes de notre environnement, y compris nos confrères, et nous veillons à les traiter comme nous aimerions qu'ils nous traitent. En tant qu'entreprise intègre, nous avons le devoir de nous comporter de manière exemplaire.

Fiscalité et fraude

OPTIROAD s'engage à respecter scrupuleusement la législation fiscale et de s'acquitter de l'ensemble des taxes et impôts requis. Nous nous efforçons donc de tenir des livres et des documents comptables complets et fidèles.

Conflit d'intérêt

Il y a conflit d'intérêt lorsque les intérêts personnels ou privés de collaborateurs peuvent influencer une décision prise par ces derniers dans le cadre de leurs fonctions.

Tout en respectant la vie privée, OPTIROAD attend de ses collaborateurs qu'ils agissent dans l'intérêt de l'entreprise, dans le cadre de leurs missions.

1.3) Respect des partenaires

Choix et traitement des fournisseurs

Dans le but de construire une relation de confiance sur le long terme avec nos fournisseurs, nous souhaitons collaborer avec des entreprises responsables, avec lesquelles nous partageons des valeurs profondes, et qui appliquent les mêmes règles que nous concernant la politique anti-corruption. Bien sûr, nous devons nous assurer de l'équilibre entre les notions d'économie et de responsabilité.

Relation avec nos clients

OPTIROAD s'engage à agir de manière transparente, honnête et d'assumer la responsabilité de ses actes envers ses clients afin de construire une relation de confiance durable.

Sécurité et qualité de nos services

Assurer un service de qualité est notre priorité. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre afin de respecter les lois et la réglementation, ainsi que les normes de qualité, de sécurité et environnementales relatives à nos activités.

5) NOS ENGAGEMENTS EN TANT QU'ACTEUR SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

1.1) Respect de l'environnement

OPTIROAD a pour objectif de surveiller et de minimiser son impact écologique, et pour cela, chaque geste compte. La préservation de l'environnement est essentielle, et il est du devoir des entreprises d'incarner le changement que nous souhaitons pour le monde de demain.